

Vœux du maire

Chères merrisiennes, chers merrisiens.

L'année dernière, je me laissais aller à l'humour pour vous présenter mes vœux. Cette année, hélas, ne semble pas propice à ce genre d'exercice.

2020 fut l'année de l'impensable. A l'heure de l'intelligence artificielle mais aveuglé par le colossal avancement scientifique et technologique, qui pouvait imaginer qu'un virus ferait mettre un genou à terre à la moitié du monde et tuerait plus de 1,75 million de personnes ?

2020, année hors norme avec ses périodes de confinement et de déconfinement fut calamiteuse pour beaucoup, au plan économique comme au plan social. Nous nous souviendrons longtemps d'un Noël aux regroupements familiaux contraints, d'une nuit de la Saint Sylvestre soumise à un couvre feu et d'un événement qui, aujourd'hui encore, nous dépasse.

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, beaucoup s'interrogent.

Une 3^{ème} vague est-elle possible ?

Et de suivre au journal de 20 heures les informations : Que disent les chiffres ? Combien de malades sont détectés positifs aujourd'hui ? Quel est le taux d'occupation des lits dans nos hôpitaux ? Combien de décès dans nos EHPAD ? Combien de morts en France, chez nos voisins ? Subirons-nous un troisième confinement ?

Or, les informations ne rassurent pas. Une mutation du virus vient d'être détectée au Royaume-Uni, elle s'infiltrer en Europe, le virus prend de multiples identités, il est encore plus contagieux... C'est donc l'inconnu, l'inquiétude gagne encore. L'horizon pour 2021 ne se dégage pas ...

Alors je veux me faire, dans ces vœux, l'apôtre d'Alain et répandre cette belle phrase :

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté »

Faisons que notre volonté relègue notre morosité et nos peurs. Soyons résolument optimistes. Nous avons eu à faire face à bien d'autres malheurs que nous avons surmontés. Cette fois encore, nous vaincrons car avec la découverte de nouveaux vaccins, s'ouvre une fenêtre d'espoir.

Le lancement des campagnes de vaccination inaugure des jours meilleurs. Avec l'objectif fixé par Matignon de vacciner 15 millions de personnes d'ici à l'été, s'annonce un avenir plus prometteur.

Aujourd'hui, la seule urgence tient en trois mots : **Aller de l'avant.**

Aller de l'avant, c'est se faire vacciner. Seule la vaccination peut juguler la pandémie et la faire disparaître. Aux indécis, aux sceptiques, aux récalcitrants, je dis : souvenez-vous que grâce aux vaccins, le monde a quasiment éradiqué des maladies tueuses comme la tuberculose, la variole ou des maladies gravement invalidantes comme la poliomyélite.

Aller de l'avant, c'est ne pas subir et avoir pour volonté de tenir nos engagements.

Les femmes et les hommes que vous avez élus en mars 2020 sont animés de cet état d'esprit.

Autour de nous, Merris étonne car Merris change, Merris bouge.

Nous avons été confinés, malmenés mais pas inertes !

Et notre volonté est de nous emparer du plan de relance gouvernemental pour profiter des opportunités financières qui l'accompagnent.

Ainsi, vos élus ont décidé, à l'unanimité, la construction d'une salle polyvalente à dominante sportive un peu plus tôt que prévu, mais le contexte semble propice. Un projet ambitieux, de l'ordre du million d'euros, avec pour objectif qu'il soit financé à 80% par des subventions. Délires pourraient objecter certains. Non, une volonté d'accompagner le développement de notre village.

Des esquisses nous ont été présentées par 3 architectes. Aujourd'hui, le projet choisi entre dans sa phase d'avant projet définitif.

Aller de l'avant, c'est se fixer pour objectif de débiter les travaux avant la fin de cette année.

Aller de l'avant, c'est être réactif, c'est avoir répondu sous 15 jours à un appel à projet exceptionnel du département et obtenu une subvention qui couvre à 50% une nouvelle structure de jeux pour les enfants de 3 à 11 ans et divers travaux dans nos bâtiments communaux.

Aller de l'avant, c'est continuer à nous préoccuper de votre quotidien et de votre sécurité. C'est continuer de faire de Merris ce village serein, bien équipé, admiré et agréable à vivre.

Oui, cette nouvelle équipe taille la route, sans divergence, avec optimisme et la volonté constante, tourmente ou pas, d'avancer.

Chères merrisiennes, chers merrisiens, c'est avec foi et optimisme, que je vous souhaite à toutes et à tous, avec l'ensemble du conseil municipal, une année revigorante, joyeuse, pleine d'espérance et de bonheur :

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021



Lettre du Maire de Janvier 2021

Le conseil municipal, dans sa séance du 1/12/2020, a acté que dans le cadre du plan de relance gouvernemental, il était opportun de lancer les projets au plus vite afin de pouvoir bénéficier des subventions qui l'accompagnent.

Ainsi, il a décidé, à l'unanimité, d'équiper la commune d'une salle polyvalente à dominante sportive. Trois architectes ont reçu pour mission de présenter un avant projet. C'est le cabinet de M.Claeys sis à Bailleul qui a été choisi comme maître d'œuvre. L'avant projet est estimé à 866 917 € HT. Le conseil municipal a validé une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 346 760€ soit 40 % du coût du projet. D'autres demandes de subventions seront faites auprès du Département, de la Région, du SIECF...

Nous travaillons à apporter des améliorations à l'avant-projet et nous étudions notamment l'abandon du chauffage au gaz (mesure décrétée par l'Etat pour tous les nouveaux projets immobiliers) pour un chauffage solaire.

Le conseil municipal a aussi validé à l'unanimité une demande de subvention de 24 851 € dans le cadre d'un appel à projet exceptionnel du département au titre de l'année 2020. Cette subvention plafonnée à 50% des coûts des projets (obtenue à l'heure où parait cette lettre) est destinée à financer :

Une aire de jeux pour enfants de 3 à 11 ans (31 692 €)

Le changement des portes de la salle des fêtes (11 950 €)

Une nouvelle chaudière pour l'école niveau 2 (3 259 €)

Un adoucisseur d'eau (2 800€)

Travaux connexes de la future RN 42.

Le conseil municipal a désigné les personnes qui siègeront au bureau de l'Association Foncière de Remembrement (AFR), soit :

Le maire membre de droit.

M.Damien Dennequin, propriétaire titulaire, élu par 15 voix / 15

M.Vincent Heuzeele, propriétaire suppléant, élu par 9 voix / 15

M. Weillart qui était candidat suppléant, a obtenu 5 voix. Un conseiller s'est abstenu.

Comment accéder simplement au site internet de la commune ?

Taper commune-de-merris.fr puis dans la fenêtre qui s'ouvre, dans le bandeau en haut au dessus du flash infos, cliquer sur les différents points proposés.

Offres d'emplois :

Vous pouvez consulter en mairie la liste des métiers recherchés par pôle emplois et leurs types de contrats.

Je vous renouvelle ainsi qu'à vos proches mes vœux de bonne année 2021.

Bien cordialement,

Votre maire, Yves Delfolie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Delfolie', written over a horizontal line.